

L'INITIATIVE DE L'AFRIQUE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Résumé de la réunion technique sur les contributions à l'IAER, Conakry, 2-3 mars 2017

Principes, préceptes et visions de l'IAER

- L'IAER, lancée à la CdP21 dans le contexte du climat, constitue un cadre de référence pour le développement durable ;
- Reconnaissance d'une approbation sans précédent au plus haut niveau politique de l'IAER tant en Afrique qu'au-delà ;
- L'appropriation proactive africaine est essentielle ;
- L'IAER est beaucoup plus que le financement de projets : il s'agit de développer une vision pour le continent, développer des environnements et des politiques propices à la transformation. Il s'agit également de renforcer la coopération, la collaboration et l'intégration ;
- Les travaux au cours de la phase de déploiement et de la phase I (2017-2020) jetteront les bases de la Phase II (2020-2030) pour l'atteinte de l'objectif final d'accès universel de l'énergie et des 300 GW.

Réflexions sur l'opérationnalisation et les procédures

- L'Initiative fonctionnera avec mise en place d'un Conseil d'administration, d'une Unité indépendante de mise en œuvre et d'un Fonds fiduciaire ;
- Le sentiment d'urgence doit être le moteur pour accélérer la mise en œuvre de l'IAER ;
- En attendant la mise en place d'un processus formel de sélection et de recommandation de projets, l'UE a présenté à la réunion une liste de 14 projets pour examen par le Conseil d'administration de l'IAER.

Unité indépendante de mise en œuvre

- Appréciation de tous les travaux de base effectués par l'Unité indépendante de mise en œuvre pendant la phase de déploiement notamment l'élaboration d'un plan d'action, d'un programme de travail, d'un budget et de toute la documentation du Conseil d'administration ;
- L'indépendance de l'Unité de mise en œuvre est essentielle pour la réussite de sa mission ;
- La priorité immédiate de l'Unité indépendante de mise en œuvre est d'accélérer les échanges, la sensibilisation, la communication et la mobilisation des pays africains sur l'IAER ;
- La cartographie est une étape essentielle (participative, inclusive, transparente, proactive) qui doit être coordonnée par l'Unité indépendante de mise en œuvre à travers la participation la plus large pour le bien commun.

Situation du Fonds Fiduciaire

- Le Fonds Fiduciaire a été approuvé et créé par la Banque Africaine de Développement, après accord unanime de son Conseil d'Administration et de son Conseil des Gouverneurs.
- Les partenaires présents à la réunion indiquent, qu'ils n'ont pas l'intention, au moins à ce stade, d'acheminer des ressources à travers le Fonds Fiduciaire (sauf pour soutenir l'Unité indépendante de mise en œuvre).
- Conformément au cadre de l'IAER, le Fonds Fiduciaire est une des composantes centrales de l'IAER.

Prise en compte de l'IAER par les partenaires

- Les critères et principes directeurs de l'IAER facilitent déjà la formulation de projets de qualité par les partenaires.
- Certains partenaires ont déjà initié un processus explicite visant à aligner leur coopération en matière de climat, d'énergie et de développement sur l'IAER, selon la vision de l'IAER, ses principes et son approche générale.

Processus d'attribution des projets

- Les projets susceptibles d'être attribués à l'IAER doivent être revus par l'Unité selon les critères de l'IAER, conformément au cadre de l'Initiative.
- Les projets revus seront soumis au Conseil d'Administration de l'IAER pour examen.
- Un accord avec l'IAER est nécessaire sur ce qui peut être présenté comme IAER, avant toute annonce publique.

Coordination et suivi pour assurer l'additionalité pour atteindre les objectifs de l'IAER

- L'IAER doit mettre en place un système de suivi clair pour suivre les engagements et leur réalisation.
- Nécessité de continuer à clarifier l'engagement de 10 milliards de dollars US des partenaires internationaux.
- La coordination et le suivi devraient assurer la transparence et la redevabilité en matière d'allocation des fonds et des ressources promises à l'IAER.
- Il convient d'assurer l'additionalité et éviter la double comptabilisation

Prochaines étapes :

- Nécessité de poursuivre la dynamique positive qui a été enclenchée.
- Le dialogue entre africains et partenaires est très important et doit être reproduit de manière périodique.
- Elargissement de l'implication de partenaires (y compris de partenaires du Sud).